

*Seuls les propos énoncés font foi.*

Berne, le 4 septembre 2014

## Aménagement du territoire: ville et campagne vont de pair

**Pratiquer un aménagement du territoire pertinent se révèle un défi de taille pour toutes les communes, qu'elles soient rurales ou urbaines. Exode ou croissance de la population: partout les tâches sont immenses. C'est ce qu'a mis en évidence, jeudi, à Soleure, une journée d'étude organisée par l'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN. La question du développement des espaces ruraux a donné lieu à des propos très controversés. Plusieurs professionnels ont préconisé la fusion de communes qui, selon eux, augmente les chances d'atteindre un développement du territoire raisonnable à long terme. Pour la première fois, un représentant de la Confédération s'est exprimé sur la stratégie fédérale pour les régions de montagne et les espaces ruraux, attendue depuis longtemps.**

Le fossé entre ville et campagne s'est encore creusé, non seulement en politique, mais aussi en aménagement du territoire. Plutôt que de se mettre d'accord sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et endiguer la consommation effrénée du sol, ville et campagne se perdent dans un combat vain pour attirer la manne financière. La journée d'étude de Soleure, qui a réuni les professionnels de l'aménagement du territoire, a offert aux représentant-e-s de communes urbaines et rurales ainsi qu'aux différents niveaux étatiques une tribune pour exprimer leurs préoccupations respectives.

### Des tendances opposées

La tendance est nette: la population se concentre dans les villes. Selon le conseiller municipal zurichois André Odermatt, Zurich se prépare à accueillir 70'000 nouveaux habitants d'ici à 2030. Cela signifie la construction de 35'000 logements, d'infrastructures supplémentaires équivalant à la taille de la ville de St-Gall, de bâtiments scolaires pour 7'000 élèves. La Ville entend créer l'espace nécessaire en densifiant le milieu bâti existant, sans recourir à la construction d'imposantes tours d'habitation. Les réserves prévues par le règlement des constructions et des zones en vigueur sont suffisantes pour les prochaines années, a expliqué André Odermatt. Augmenter largement les possibilités de construire comme le prônent les milieux immobiliers n'est pas encore nécessaire. Selon le conseiller municipal, ce qui est impératif à l'avenir c'est d'impliquer la population dans le processus de planification, de privilégier une planification coopérative et de collaborer davantage au niveau régional. «Pour gérer la croissance du point de vue de l'aménagement du territoire, ville et campagne doivent tirer à la même corde». Sur le plan financier, André Odermatt a encouragé une «compensation loyale de la plus-value», également pour les logements d'utilité publique que construit la Ville.

Vreni Wild, conseillère cantonale st-galloise et présidente de la commune fusionnée de Neckertal, a défendu la vision des espaces ruraux. Elle a parlé de «commune rurale en perdition», de cercle vicieux. En effet, la jeune population s'exile, l'agriculture boudée laisse des habitations vides, le service public est en recul, les logements

bon marché attirent les contribuables faibles. Vreni Wild a reproché aux milieux politiques de trop se concentrer sur les villes, d'axer la politique foncière sur les charges des espaces ruraux et de limiter les possibilités de développement. À son sens, «l'espace rural est mis sous cloche».

Armand Blaser, représentant de Val-de-Ruz, une commune rurale, a pour sa part mis en évidence le fait que grâce à la récente fusion de 15 communes, Val-de-Ruz avait atteint la masse critique (16`000 hab.) lui permettant de devenir un interlocuteur respecté pour les villes proches de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds.

### **Compenser les avantages et les inconvénients: une tâche complexe**

«Peut-être que le Toggenburg devrait devenir une commune à part entière», s'est demandé Lukas Bühlmann, directeur de VLP-ASPAN. À de nombreux égards, les fusions apportent des allègements, notamment au niveau des avantages et des charges entre ville et campagne. Lukas Bühlmann tire un bilan mitigé de l'analyse des tentatives de compensation réalisées à ce jour: les projets-modèles de la Confédération ont montré que les zones artisanales ou industrielles supra communales sont plus faciles à planifier et à régler que les zones d'habitation supra communales. Définir ce qui est une charge et ce qui est un avantage ne va pas non plus de soi. Ainsi, par exemple, renoncer à des zones à bâtir ne devrait pas forcément être considéré comme un inconvénient puisqu'on évite par là même des frais d'équipement et d'infrastructure.

Le canton de Thurgovie a été présenté comme un pionnier de la compensation des avantages et des charges. En effet, c'est le premier canton qui compense la renonciation à urbaniser dans le cadre d'une péréquation financière. Une loi est en vigueur depuis le début de l'année dans le but d'inciter davantage les communes à densifier. En tant que représentant cantonal, Hansjörg Enzler a expliqué le fonctionnement de ce système et du calcul des indemnités.

### **Quel avenir pour la campagne?**

«Le plus gros potentiel de développement des espaces ruraux est de devenir des villes». C'est avec cette phrase que le représentant des milieux scientifiques Jérôme Chenal, de l'EPFL, a provoqué l'auditoire. Beaucoup d'espaces ruraux ont exigé une meilleure desserte, a-t-il expliqué. Cette exigence va de pair avec une urbanisation. Reste à réfléchir si cela est souhaitable partout.

Eric Jakob, du Secrétariat d'État à l'économie SECO, a esquissé les points d'ancrage possibles de la très attendue «Stratégie de la Confédération pour les régions de montagnes et les espaces ruraux». Cette stratégie a été exigée en 2011 par l'ancien Conseiller d'État Theo Maissen. La Confédération dispose depuis 13 ans d'une politique des agglomérations, mais pas encore d'une véritable politique pour les espaces ruraux. Un rapport d'experts mandaté par le SECO propose comme stratégie de mieux coordonner les différentes politiques sectorielles de la Confédération (relatives à l'urbanisation, aux transports, au service public etc.) dans les espaces ruraux et de «mobiliser» les acteurs sur place. Les trois niveaux étatiques devraient pratiquer une meilleure coordination verticale. Si cette coordination nécessite une extension de la Conférence tripartite sur les agglomérations CTA existante ou la création d'une organisation spécifique pour les espaces ruraux est une question sur laquelle Eric Jakob ne pouvait pas encore se prononcer. La stratégie définitive ne sera soumise au Conseil fédéral qu'en 2015. Des mesures devraient toutefois être introduites dans le cadre de la nouvelle politique régionale NPR ainsi qu'en parallèle à la politique des agglomérations.

Dans le courant du printemps 2015, la Confédération présentera également la politique des agglomérations à développer dès 2016. Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial ARE a abordé les thématiques concernées. Outre l'importance accordée, à ce jour, à la coordination entre urbanisation et transports, une plus grande attention sera donnée à l'urbanisme et aux espaces libres, à la cohésion sociale, à la compétitivité et à la compensation des charges particulières et des charges propres aux centres urbains.

ASSOCIATION SUISSE POUR L'AMÉNAGEMENT NATIONAL